



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

p.o.324.661.

Notification  
aux Etats ayant participé à la Conférence des  
plénipotentiaires pour l'établissement d'une Organisation  
européenne pour l'exploitation de satellites  
météorologiques ("Eumetsat"), tenue à Genève le 24 mai 1983

---

Le Département fédéral des affaires étrangères a l'honneur d'informer les Etats que le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a déposé, le 25 mars 1986, son instrument de ratification de la Convention portant création d'une Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques ("Eumetsat"), signée le 24 mai 1983. Ledit instrument était accompagné de la déclaration selon laquelle "das Übereinkommen mit Wirkung von dem Tage, an dem es für die Bundesrepublik Deutschland in Kraft treten wird, auch für das Land Berlin gilt."

Berne, le 7 avril 1986

